

5^e CANICROSS LAC BLANC-BLANCRUPT SAMEDI 18 MAI 2019

Le SPIRIDON CLUB D'ALSACE vous invite au 5^e canicross qui aura lieu à la Station du LAC BLANC 1200 à l'auberge du Blancrupt.

Il est placé sous l'égide de la Fédération des Sports et Loisirs Canins. Cette épreuve compte pour le challenge National des Chiens d'Or de canicross saison 2019 et le Challenge régional Trophée des Vosges CANICROSS 2019

INFORMATIONS:

- Départ à proximité de l'auberge du Blancrupt
- Parcours vallonné sur les pistes de ski de fond du Lac Blanc
- Distance 7,3 km environ canicross et cani vtt (3,8 canicourt et trot)
- Départ contre la montre individuel toutes les mn ou 30 secondes suivant le nombre de concurrents pour le canivtt et le pédicycle
- Départ contre la montre 2 par 2 toutes les 30 sec. pour le canicross

PROGRAMME DE LA JOURNÉE:

- à partir de 13h 00 à 14h30: remise des dossards et contrôle vétérinaire
- 14h 45: Briefing sur l'aire de départ
- 15h 00 Départ C.L.M. 2 par 2 toutes les 30 sec canicross court
- 15h 30 Pédicycle
- 16h 00 Départ cani enfants 1
- 16h 15 Départ cani enfants 2
- 17h 00 Départ C.L.M. du canicross Long
- 18h 00 : Départ du 1er VTT en CLM
- Vers 18h 30 : Remise des prix

INSCRIPTIONS Sur le site <http://www.canicross-spiridon.fr>

RENSEIGNEMENTS et retour Formulaire engagement

Jacques ADAM

50 Rue du WOLFHAG

68360 SOULTZ

e-Mail: president@trophee-des-vosges.com

Pas d'inscriptions sur place date limite jeudi 16 mai 2019

Les concurrents devront présenter leur matériel au retrait du dossard

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER:

- le chien doit toujours être attaché au coureur avec un harnais et une laisse avec amortisseur, (**pas de collier étrangleur**)
- le chien doit toujours être devant le conducteur, il est interdit de maltraiter le chien.
- Obligation de laisser le chien boire ou se rafraîchir
- le concurrent qui dépasse ou tire son chien, sera pénalisé.
- Le plus grand respect est de rigueur envers les chiens et les autres concurrents sous peine de disqualification.
- Le règlement sportif de la F.S.L.C. sera appliqué voir www.fslc-canicross.net

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT CANICROSS LAC BLANC-BLANCRUPT SAMEDI 18 Mai 2019

CONCURRENT

NOM.....PRENOM:.....

ANNÉE DE NAISSANCE: tél. :.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL: VILLE:

ADRESSE E-MAIL :

Numéro LICENCE **F.S.L.C.**OU **ECF**.(*) :

Autre Licence :

(*)Joindre photocopie de la licence.

Pour les **non licenciés FSLC**, Joindre photocopie de la licence sportive ou du certificat médical de non contre indication à la pratique du canicross, canivtt en compétition.



CHIEN

NOM: RACE:

SEXE: MaleFemelle..... NÉ LE:

N° TATOUAGE OU PUCE:

INSCRIPTIONS:

	Licenciés	Non Licenciés
<input type="checkbox"/> CANI enfants 1 et 2	2 €	3€
<input type="checkbox"/> CANI VTT	10€	12€
<input type="checkbox"/> PEDICYCLE	10€	12€
<input type="checkbox"/> CANICROSS court	10€	12 €
<input type="checkbox"/> CANICROSS adultes	10€	12€
.... x REPAS adultes	16€	
.....x REPAS enfant	10€	

Seuls les repas payés seront réservés

Les chèques seront libellés à l'ordre du SPIRIDON CLUB D'ALSACE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence de la F.S.L.C..

Les concurrents doivent être assurés personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde, pendant toute la durée de la manifestation (responsabilité civile).

DISTANCES ET CATÉGORIES: (Saison 2019)

➤ Cani ADULTE et Juniors nés en 2004 et avant :	7,3 km et 4km
➤ Canivtt-Pedicycle nés en 2004 et avant	4 km
➤ Enfant 1 nés de 2009 à 2012	1 km
➤ Enfant 2 nés de 2005 à 2008	2 km

Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

Je refuse que mon adresse soit communiquée à d'autres organisateurs

DATE

SIGNATURE (Des parents pour les mineurs)